printemps 2022

Notre chômedu

LE JOURNAL DU COMITÉ CHÔMAGE DE L'EST DE MONTRÉAL

Dans ce numéro:

- Notre quartier SOLIDAIRE : la Coalition contre la pauvreté d'Hochelaga-Maisonneuve
- Sauvons notre Pavillon d'Éducation Populaire.
- Assez c'est assez, on veut un régime juste et universel !
- « Nous avons de la valeur, nous avons des droits et ensemble nous luttons pour notre cause » Association des travailleurs et travailleuses d'agence de placement (ATTAP)
- « L'heure des pétitions est passée, il faut des actes » 1919-1939
- Un régime du 21e siècle, vraiment !?

« Une réforme du régime, et l'assouplissement des critères d'admissibilités permettrait de remédier aux lacunes administratives flagrantes chez Service Canada qui continue aujourd'hui à faire obstacle à l'accès aux prestations. »

SAUVONS LE PEC !

Comité Chômage de l'Est de Montréal
Depuis 1987

Comité de Chômage de l'Est de Montréal
1691, boulevard Pie-IX, Local 302
Montréal (Québec) H1V 2C3
ccem@ccem.ca | www.ccem.ca

AIDER – INFORMER – CONSEILLER

514-521-3283

FAITES RESPECTER VOS DROITS

Nouvelles mesures en vigueur
du 26 septembre 2021 au 24 septembre 2022

Heures assurables

Peu importe la région de résidence et le taux de chômage, les travailleur.ses ont droit à l'assurance-emploi après avoir travaillé 420 heures assurables (salariées) au cours de la période de référence (52 semaines précédant la demande d'assurance-emploi). Ce plancher de 420 heures est valable pour les prestataires demandant des prestations régulières ou spéciales (maladie, proche aidant, compassion).

Taux de prestations

Pour toute période de prestations débutant entre le 21 novembre 2021 et le 24 septembre 2022, le taux de prestations est calculé selon les règles habituelles, soit 55% de la moyenne de vos meilleures semaines dans la période de référence. Il n'y a plus de plancher.

Semaines payables

Les travailleur.ses en chômage ont droit aux prestations régulières d'assurance-chômage durant un nombre de semaines variant entre 14 et 45. Ce nombre de semaines est déterminé selon le taux de chômage régional et le nombre d'heures assurables travaillées durant la période de référence.

Répartition de gains

Les sommes versées par l'employeur à la fin de l'emploi, par exemple des vacances (4%), une indemnité de départ ou des congés banqués, n'auront aucun impact sur les prestations d'assurance-emploi. Dans le jargon, on dit qu'il n'y a pas de répartition des gains.

Billet médical

L'assurance-chômage exige de nouveau un billet médical lorsque des prestations maladie sont demandées.

Départ volontaire et inconduite

Du 26 septembre 2021 au 24 septembre 2022, il n'y a pas d'exclusion si le ou la travailleur.se a, depuis son départ volontaire non justifié ou son congédiement pour inconduite, exercé un autre emploi assurable avant de présenter sa demande d'assurance-emploi. En clair, toutes les heures accumulées durant la période de référence sont prises en compte si le dernier motif de fin d'emploi est valide.

Au contraire, si la demande d'assurance–chômage suit immédiatement le départ volontaire non justifié ou l'inconduite, l'exclusion s'applique, les heures sont effacées et le ou la travailleur.se ne pourra toucher de prestations. L'exclusion s'applique également si le départ volontaire non justifié ou l'inconduite survient durant la période de prestations, soit quand un prestataire d' assurance-chômage essaie un emploi.

Délai de carence

Le délai de carence, soit la semaine non payable au début de la période de prestations est de retour.

Hochelag' en lutte !

COALITION contre la pauvreté
HOCHELAGA - MAISONNEUVE

NOTRE QUARTIER… SOLIDAIRE !

Depuis toujours, nos quartiers de l'Est de Montréal ont une tradition de solidarité populaire bien ancrée au sein de la population. C'est particulièrement vrai pour notre quartier Hochelaga-Maisonneuve.

Dès le début de la pandémie, on a donc vu se mettre sur pied plusieurs initiatives locales issues des groupes communautaires.

Depuis plusieurs années, nous remarquons une dégradation des conditions de vie des personnes vivant dans Hochelaga-Maisonneuve. La crise du logement, le camping Notre-Dame et le manque de logement sociaux ont accentué la situation. Ce qui a eu pour effet de chasser les personnes plus démunies du quartier. Considérant cette situation, la défense des droits et la lutte pour l'amélioration de vie des personnes vivant dans le quartier devraient être la priorité des groupes du quartier.

À l'initiative de notre comité, suite un vote unanime à notre dernière assemblée générale, nous avons lancé l'appel pour la création d'une coalition de quartier avec les groupes ayant une certaine affinité au niveau des luttes populaires. Depuis l'automne dernier la **Coalition contre la pauvreté d'Hochelaga-Maisonneuve** regroupant l'OPDS, le Tour de lire, L'IWW, le Comité BAILS, Entraid'Logement et le CCEM ont organisés sous cette bannière deux actions dans le quartier et prévoient continuer dans cette direction pour les mois à venir.

Surveillez nos actions à venir :

Manifestation du 1 mai
organisée par le IWW et des groupes alliés

Action dans le cadre de la Semaine de la dignité des personnes assistées sociales, à déterminer durant la semaine du 02 mai 2022.

Engagez-vous pour le communautaire

Le 22 février, plusieurs organismes communautaires ont participés à une journée de grève dans le cadre de la campagne « Engagez-vous pour le communautaire » !

La Coalition contre la pauvreté d'Hochelaga-Maisonneuve a invité les membres des organismes communautaires et la population du quartier à se réunir à la Place Valois pour démontrer leur appui face aux revendications du mouvement de grève.

Par la suite, nous avons pris le métro Joliette pour aller à la manifestation du Front régional pour l'action communautaire autonome, à la Place Émilie-Gamelin

Nous revendiquons :

- **un meilleur financement et le respect de notre autonomie**
- **un réinvestissement dans les services publics et les programmes sociaux.**

Le 30 octobre 2021, manifestation pour le droit au logement !

Hausse des loyers, des évictions, de l'itinérance… Le prix moyen d'un 41/2 affiché dans le quartier est de 1320$! C'est devenu un vrai défi d'avoir un logement acceptable à un prix raisonnable!

Malgré ça, un immense projet de condos va se construire: 1000 condos sur 10 étages ! C'est le projet « Canoë » dont la construction est prévue sur le terrain du Pro-Gym (coin Bennett et Hochelaga).

Canoë a besoin d'un permis spécial de nos élus pour bâtir ses 10 étages. Une bonne occasion d'exiger la création de logements sociaux? Pas selon nos élus! Seulement le minimum a été exigé. C'est inacceptable!

Pour le moment, le projet prévoit 157 logements sociaux (coopérative d'habitation) et 51 logements « abordables ». Les logements dits abordables peuvent être des condos à 90% du prix du marché. Ces prix sont loin d'être abordables pour une grande partie de la population.

Étant donné les besoins de logement criants dans le quartier, **nous réclamons 100% de logements sociaux** (des coopératives et des logements sans but lucratif pour les personnes moins favorisées)!

La *Coalition contre la pauvreté d'Hochelaga-Maisonneuve* est un regroupement de groupes populaires. Nous agissons pour combattre l'exclusion des habitant.e.s du quartier et améliorer leurs conditions de vie. Les actions de la Coalition visent à lutter contre les inégalités sociales qui causent la pauvreté.

Notre quartier, c'est l'entraide et la solidarité des gens ordinaires :

Hochelaga, un quartier populaire et qui veut le rester!

Samedi le 30 octobre 13h Marché Maisonneuve (4445 Ontario Est)

Portez votre masque! Bouffe gratuite et musique sur place!

Pour informations: 514-522-1817 info@comite-bails.org

SAUVONS LE P.E.C.

Il existe 6 centres d'éducation populaire, de 6 différents quartiers de Montréal, tous logés dans des immeubles excédentaires du CSSDM. Chaque année, nous devons faire valoir nos droits afin de recevoir les subventions du ministère de l'Éducation, pour les frais d'opération. En juin 2022, nous devrons payer la totalité du loyer.

C'est dans ce contexte qu'InterCEP (le regroupement des 6 centres) met de l'avant une campagne de visibilité qui s'échelonnera d'octobre 2021 à juin 2022, afin de sensibiliser l'opinion publique à l'importance des CEP et de faire pression sur le gouvernement en place pour qu'il agisse et finance adéquatement et de façon pérenne les Centres d'Éducation Populaire.

Qui peut aider? Comment aider?

InterCEP est donc le regroupement de six CEP (Centres d'éducation populaire) de l'île de Montréal. Les CEP sont présents pour des milliers de personnes annuellement, en plus de contribuer à la vitalité des communautés où ils sont actifs. Ce sont nos centres: Le Comité d'éducation aux adultes de la Petite-Bourgogne et de Saint-Henri (CÉDA), le Carrefour d'éducation populaire Pointe-Saint-Charles, le Comité social Centre-Sud (CSCS), les Ateliers d'éducation populaire du Plateau, le Pavillon d'éducation populaire (PEC) et le Centre éducatif communautaire René-Goupil (CECRG). Tous ceux et celles ayant à cœur, de près ou d'un peu plus loin, la mobilisation citoyenne, l'entraide et l'inclusion sociale. Tout le monde peut aider les CEP à continuer leurs implications pour une société plus juste!

Nés il y a plus de 50 ans, les centres d'éducation populaire de Montréal accomplissent une mission essentielle. Depuis 2012, tous les acteurs en présence (ministres, élus.es, bailleurs de fonds, partenaires, etc.) l'ont reconnu, une constatation appuyée par des études réalisées sur l'éducation populaire.

Vous pouvez signer la lettre d'appui à signer (dans les Centres) ou sur internet :

https://educationpopulaire.ca/

Venez nous voir au Pavillon d'éducation populaire, (PEC) où nous avons nos locaux et ENSEMBLE nous pourrons sauver nos Centres !

ASSEZ, C'EST ASSEZ !
ON VEUT UN RÉGIME JUSTE ET UNIVERSEL!

*****JOIGNEZ VOTRE VOIX *****

aux groupes membres du MASSE qui se mobilisent pour une réforme juste et universelle du régime d'assurance-chômage!

Deux manières de participer :

1. En un clic, envoyez la lettre rédigée par le MASSE à l'endroit de la ministre Carla Qualtrough : https://lemasse.org/une-reforme-cest-vital-et-cest-possible/
2. Appelez au cabinet de la ministre Qualtrough (1-613-992-2957) pour lui rappeler qu'une réforme en profondeur du régime, c'est vital et c'est POSSIBLE!

En effet, des solutions existent :

Un régime adapté à la réalité des travailleur.se.s de l'industrie saisonnière doit s'attaquer de toute urgence à la problématique du Trou noir et déterminer un plancher minimum de 35 semaines de prestations. Une protection supplémentaire de 15 semaines devrait être accordée aux chômeur.se.s qui occupaient un emploi saisonnier tant et aussi longtemps que le plancher minimum de 35 semaines n'est pas établi.

METTONS FIN À L'APPAUVRISSEMENT DES TRAVAILLEUR.SE.S DE L'INDUSTRIE SAISONNIÈRE!

Un régime adapté à la réalité des travailleur.se.s à temps partiels et à celle des femmes sur le marché du travail doit impérativement mettre en place un seuil d'admissibilité universel de 350 heures ou 13 semaines. Il existe actuellement une iniquité entre les travailleur.se.s à temps plein et les travailleur.se.s à temps partiel, ces dernier.ère.s étant fortement pénalisé.e.s selon les critères actuels et peinent à se qualifier aux prestations.

UN RÉGIME D'ASSURANCE-CHÔMAGE DU 21e SIÈCLE NE PEUT PAS ÊTRE DISCRIMINATOIRE ENVERS LES FEMMES!

Un régime d'assurance-chômage qui ne fragilise pas encore davantage les travailleur.se.s à faibles salaires doit fixer un taux des prestations à 70 % des 12 meilleures semaines. Aujourd'hui, le Canada offre l'un des taux d'indemnisation les plus faibles de l'OCDE, celui-ci correspondant désormais 55% du salaire gagné. Avec ce taux d'indemnisation, de nombreux.se.s chômeur.se.s tombent sous le seuil officiel de la pauvreté établi au Canada.

Une réforme du régime, et l'assouplissement des critères d'admissibilités permettrait de remédier aux lacunes administratives flagrantes chez Service Canada qui continue aujourd'hui à faire obstacle à l'accès aux prestations.

Le 1 mars dernier, nous étions, avec le MAC de Montréal, devant un bureau de Service Canada à Montréal pour rappeler notre colère face aux retards de traitement et de paiement de nos demandes. Voici le communiqué que nous fait pour l'occasion.

LES DÉLAIS EXPLOSENT, LA PRÉCARITÉ DES CHÔMEUR.EUSE.S AUSSI!

1er Mars 2022 (Montréal) - Le Comité Chômage de l'Est de Montréal et le MAC de Montréal se rassembleront aujourd'hui devant les bureaux de Service Canada au Complexe Guy-Favreau afin de dénoncer les délais de traitement à l'assurance-emploi. Ce rassemblement s'inscrit dans une journée nationale d'actions menées par les groupes membres du Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE).

Au 31 janvier 2022, 300 000 dossiers de la Commission d'assurance-emploi du Canada ne respectaient pas les normes de délai de traitement. Ainsi, nos groupes reçoivent des prestataires en détresse psychologique et financière, qui attendent le paiement de leurs prestations depuis trois, voire quatre mois. Selon Jean Ayotte du Comité chômage de l'Est de Montréal, « ces situations sont insoutenables pour les chômeurs et les chômeuses qui voient les factures s'accumuler. Certains prestataires nous ont confié avoir dû emprunter ou vivre à crédit pendant les mois d'attente. » C'est inadmissible!

Les délais de traitement des demandes d'assurance-emploi ne datent pas d'hier. Ce problème traîne depuis trop longtemps et provoque des conséquences de plus en plus graves au sein de la population. Selon la porte-parole du MAC de Montréal, Kim Bouchard, « L'heure n'est plus au constat, l'heure est à appliquer les solutions déjà connues depuis 2015!

Le rapport sur l'examen des services de l'assurance-emploi présentait des solutions qui auraient déjà pu être mises en place, bien avant la pandémie et l'augmentation des fraudes. »

Parmi les solutions déjà connues :

- Augmentation du nombre d'agents de traitement,
- Communication par courriel,
- Simplification des politiques,
- Simplification des procédures opérationnelles;
- Plus de formation.

Ce qui manque, c'est la volonté politique. Le gouvernement Trudeau ratera sa cible dans sa réforme du régime si l'appareil administratif peine à traiter les dossiers!

Le Comité Chômage de l'Est et le Mouvement Action-Chômage de Montréal sonnent l'alarme : les chômeurs et les chômeuses n'en peuvent plus d'attendre!

« *Nous avons de la valeur, nous avons des droits et ensemble nous luttons pour notre cause* »

ATTAP

Au CCEM, nous traitons plusieurs dossiers impliquant des travailleuses immigrantes travaillant ou non pour des agences de placement et nous pouvons clairement affirmer qu'elles sont victimes de racisme systémique dans leur emploi et souvent dans leur relation avec l'assurance-chômage. Nous allons travailler de concert avec l'ATTAP pour lutter contres ces discriminations.

«En 2014, l'Association des travailleurs et travailleuses d'agence de placement (ATTAP) a mis sur pied le projet Leadership Development for WomenFactory Agency Workers (Développement du leadership pour les travailleuses d'agences) qui, comme son nom l'indique, visait à stimuler la participation des femmes au sein de l'association. En effet, on comptait plus de 80% d'hommes parmi ses membres. Ainsi, nous avons pu identifier des problèmes spécifiques aux femmes travaillant via les agences de placement.

Nous avons commencé par organiser des ateliers sur les normes du travail ainsi que sur la santé et la sécurité. Des projections de documentaires et des discussions ont eu lieu sur les luttes d'autres femmes dans des conditions similaires. Cela nous a permis de guider ces femmes à travers des réflexions sur elles-mêmes, sur leurs conditions de travail et sur l'impact de ces conditions sur leur vie quotidienne, leur famille, ainsi que leur santé physique et mentale. Nous avons également tenu des ateliers d'art, de théâtre et de voix pour leur apprendre à parler avec leurs employeurs, afin de trouver le ton de voix le plus approprié pour contester auprès des superviseurs.

Ainsi, nous avons formé un groupe de femmes et leur avons fait connaître leurs droits afin de renforcer leurs capacités à les faire respecter. Cela leur a permis de stimuler leur leadership tout en ayant un impact sur les conditions des autres femmes vulnérables avec qui elles travaillent.

Aujourd'hui, certaines de ces femmes sont encore membres actives de l'ATTAP et de nombreuses autres ont rejoint l'association.»

«Avec l'arrivée de nouvelles femmes au sein d'ATTAP, de nouveaux problèmes ont été identifiés. En effet, beaucoup d'entre elles sont victimes de violence au travail, ce qui se traduit souvent par du harcèlement psychologique et sexuel. Bon nombre d'entre elles se sont retrouvées dans l'impossibilité de faire valoir leurs droits ou se sont vu refuser la protection contre ces violations pour diverses raisons (statut d'immigration précaire, difficulté d'identifier clairement les faits de violence ou d'abus ou obstacles de nature administrative pour faire valoir leurs droits auprès de la CNESST). Ces situations ont eu des conséquences terribles dans leur quotidien car les femmes se retrouvent trop souvent plongées dans de profondes dépressions, dont les conséquences sur leurs conditions de vie sont désastreuses. Certaines ont fait des tentatives de suicide, par exemple.

Sur cette base, le groupe a décidé en 2018 de former un comité femmes au sein de l'ATTAP. L'année suivante, le comité lançait la campagne Nous avons de la valeur, nous avons des droits et ensemble nous luttons pour notre cause.

Le comité femmes de l'ATTAP, estime qu'il est nécessaire de mettre un terme définitif aux violences qu'elles vivent au travail et à l'état de non-protection des femmes immigrantes précaires. Même si la question des violences faites aux femmes fait l'objet de nombreux débats publics et qu'il peut sembler que des ressources suffisantes y sont dédiées, la protection des femmes immigrantes, en particulier celles qui n'ont pas de statut, n'est pas accordée de manière équitable. Les violences vécues par les travailleuses sans statut ou à statut précaire ne sont pas rendues visibles et ne sont malheureusement pas considérées par le gouvernement. Les solutions concrètes tardent donc à se mettre en place.

Nous exigeons que la Commission des normes de l'équité et de la santé et sécurité du travail (CNESST) traite les plaintes de harcèlement psychologique et sexuel sans égard au statut d'immigration.

Nous exigeons de la ville de Montréal qu'une réelle politique de ville sanctuaire soit mise en place avec l'engagement de la part de l'administration que la police cesse de coopérer avec les agences frontalières. De plus, nous exigeons la création d'une carte de citoyenneté municipale pouvant servir de pièce d'identité pour les personnes sans statut.

Nous exigeons que le gouvernement provincial donne accès à la RAMQ à toutes les personnes résidentes au Québec sans égard à leur statut d'immigration et que des Certificats de sélections du Québec soient émis à toutes personnes en faisant la demande afin d'ouvrir l'accès à la résidence permanente.

Nous exigeons du gouvernement fédéral que l'accès aux prestations financières d'urgence mises en place dans le cadre de la pandémie de COVID-19 soit ouvert à toute personne présente sur le territoire sans égard au statut migratoire. De plus, nous exigeons que le gouvernement assure la régularisation de toutes les personnes sans statut. »

« L'heure des pétitions est passée, il faut des actes »

Notre ancien président et toujours membre actif du CCEM, Benoît Marsan, a finalisé, cet automne, avec succès sa thèse de doctorat à l'UQAM. Comme son titre l'indique, il est question des luttes et de la résistance des sans-travail au Québec entre 1919 et 1939.

Nous tenons à le féliciter pour ses résultats académiques et nous reconnaissons en lui l'historien de nos luttes passées et le compagnon de nos luttes actuelles et à venir…

Voici un résumé partiel de sa thèse :

« L'heure des pétitions est passée, il faut des actes » présente une histoire vue d'en bas des sans-travail québécois au cours de l'entre-deuxguerres

(1919-1939). L'objectif de cette thèse est de démontrer la contribution de l'action collective des sans-emploi à la politisation du problème du chômage au Québec durant les années 1920 et 1930.

Cette période est un événement matrice pour l'histoire du chômage au Québec et au Canada. Lechômage,quiestdéjàunphénomèneimportant au cours du processus d'industrialisation au XIXe siècle, atteint au cours de la Grande Dépression des proportions jusqu'alors inégalées…

Dans ce changement de paradigme, l'action collective des sans-travail joue un rôledéterminant. Grâce à celle-ci, le chômage prend la forme d'un problème à la fois collectif, social et politique, qui ultimement remet en question la relation entre la démocratie et le capitalisme. L'étude du répertoire d'action collective des sans-travail québécois permet de mieux comprendre leur rôle dans l'histoire du chômage…

Perçus comme unemenace à la paix sociale, dans un moment fortement marqué par l'anticommunisme, ces mouvements forcent les pouvoirs publicsà intervenir. Encore peu étudiées à ce jour, ces manifestations, jumelées à celles quise déroulent ailleurs au Canada, expliquentpourquoi le chômage devient, pour la premièrefois, un problème politique d'importance.»

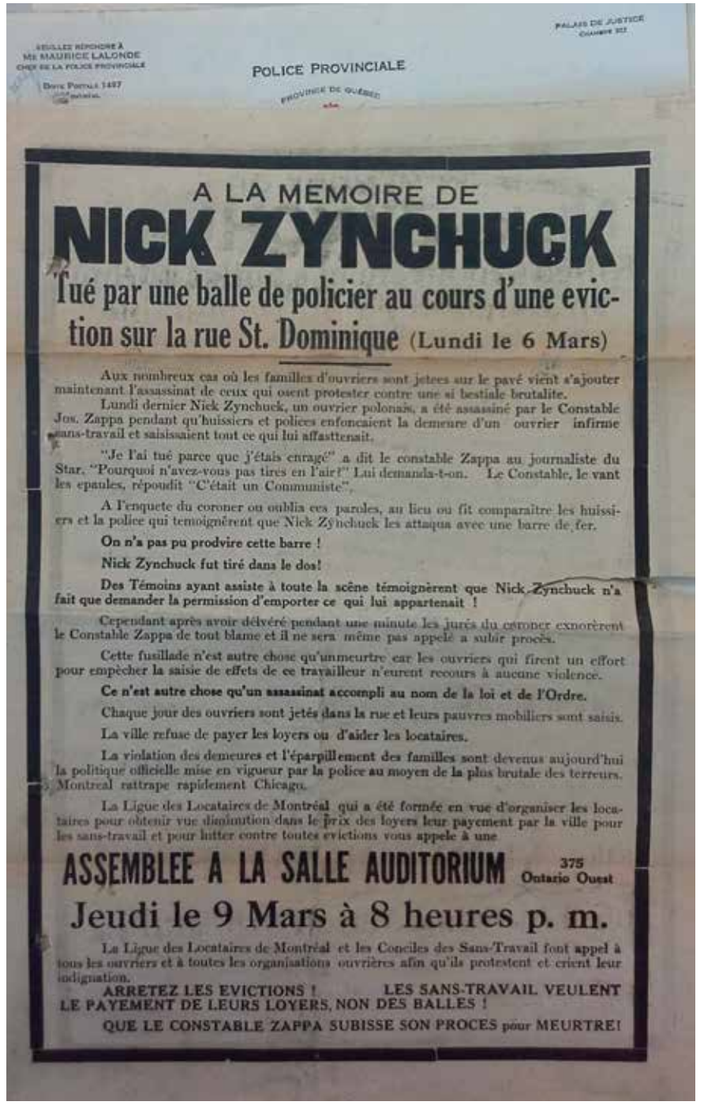

POLICE PROVINCIALE

A LA MEMOIRE DE

NICK ZYNCHUCK

Tué par une balle de policier au cours d'une eviction sur la rue St. Dominique (Lundi le 6 Mars)

Aux nombreux cas où les familles d'ouvriers sont jetees sur le pavé vient s'ajouter maintenant l'assassinat de ceux qui osent protester contre une si bestiale brutalite.

Lundi dernier Nick Zynchuck, un ouvrier polonais, a été assassiné par le Constable Jos. Zappa pendant qu'huissiers et polices enfoncaient la demeure d'un ouvrier infirme sans-travail et saisissaient tout ce qui lui affasttenait.

"Je l'ai tué parce que j'étais enragé" a dit le constable Zappa au journaliste du Star. "Pourquoi n'avez-vous pas tires en l'air?" Lui demanda-t-on. Le Constable, le vant les epaules, répoudit "C'était un Communiste".

A l'enquete du coroner on oublia ces paroles, au lieu ou fit comparaître les huissiers et la police qui temoignèrent que Nick Zynchuck les attaqua avec une barre de fer.

On n'a pas pu prodvire cette barre !

Nick Zynchuck fut tiré dans le dos!

Des Témoins ayant assiste à toute la scêne témoignèrent que Nick Zynchuck n'a fait que demander la permission d'emporter ce qui lui appartenait !

Cependant après avoir délvéré pendant une minute les jurés du coroner exnorèrent le Constable Zappa de tout blame et il ne sera même pas appelé a subir procès.

Cette fusillade n'est autre chose qu'unmeurtre car les ouvriers qui firent un effort pour empêcher la saisie de effets de ce travailleur n'eurent recours à aucune violence.

Ce n'est autre chose qu'un assassinat accompli au nom de la loi et de l'Ordre.

Chaque jour des ouvriers sont jetés dans la rue et leurs pauvres mobiliers sont saisis.

La ville refuse de payer les loyers ou d'aider les locataires.

La violation des demeures et l'éparpillement des familles sont devenus aujourd'hui la politique officielle mise en vigueur par la police au moyen de la plus brutale des terreurs. Montreal rattrape rapidement Chicago.

La Ligue des Locataires de Montréal qui a été formée en vue d'organiser les locataires pour obtenir vue diminution dans le prix des loyers leur payement par la ville pour les sans-travail et pour lutter contre toutes evictions vous appele à une

ASSEMBLEE A LA SALLE AUDITORIUM 375 Ontario Ouest

Jeudi le 9 Mars à 8 heures p. m.

La Ligue des Locataires de Montréal et les Conciles des Sans-Travail font appel à tous les ouvriers et à toutes les organisations ouvrières afin qu'ils protestent et crient leur indignation.

ARRETEZ LES EVICTIONS ! LES SANS-TRAVAIL VEULENT LE PAYEMENT DE LEURS LOYERS, NON DES BALLES !

QUE LE CONSTABLE ZAPPA SUBISSE SON PROCES pour MEURTRE!

Affiche annonçant une assemblée à la mémoire de Nick Zynchuck abattu par la police lors d'une éviction. Mars 1933. (Source : Benoit Marsan)

Un régime du 21e siècle, vraiment !?

Nous entendons souvent cette expression qui revient pour qualifier une réforme du régime d'assurance-chômage. Une expression fourre-tout et vide de sens selon nous.

C'est quoi le 21 siècle ? 22 ans de régression économique avec l'apparition des *UbersJob*, guerres et famines partout dans le monde….

Nous sommes jetables à tout moment, peu importe les conventions que nous avons signées en toute bonne foi, du moins de notre côté.

C'est le vieux rêve des profiteurs de l'industrie d'avoir une main d'œuvre en abondance et malléable selon leurs besoins, et elle va se matérialiser avec l'après pandémie. Quand la main d'œuvre vient à se faire plus rare comme présentement, les patrons et leurs médias poussent les hauts cris en dénonçant la paresse des chômeurs et chômeuses qui refuserait de travailler.

N'attendons pas d'une réforme de l'assurance-chômage qu'elle améliore notre sort, le projet du gouvernement et du patronat sera tout autre. Cette réforme sera à l'image de ce 21e siècle, tout au profit de la bourgeoisie financière et.politique. Avec en prime l'illusion de répondre à nos besoins !

Mais voilà une partie des besoins qu'ils vont plutôt s'affairer à continuer de satisfaire :

«Hausse de rémunération de 15 millions $: les patrons des banques canadiennes bénéficient de l'endettement des ménages.

Les dirigeants de banques ont empoché des sommes record en 2021 au Canada. Ils ont eu droit à de généreux bonus, leurs entreprises ayant eu une année profitable. Les banques ont en effet bénéficié de la bulle immobilière et de l'endettement des ménages en temps de crise pandémique. Pendant ce temps, l'écart de rémunération entre les dirigeants et les employées continue de se creuser fortement.

Ensemble, les chefs des cinq plus grandes banques canadiennes ont touché 66 millions $ en 2021, une augmentation de près de 15 millions $ par rapport à 2020. Leur rémunération a donc bondi de plus d'un quart (+28 %) en une seule année. C'est l'agence Bloomberg qui a compilé ces chiffres concernant l'année fiscale 2021, qui se terminait en octobre 2021.»

Alexis Ross, Pivot, 11 mars 2020.

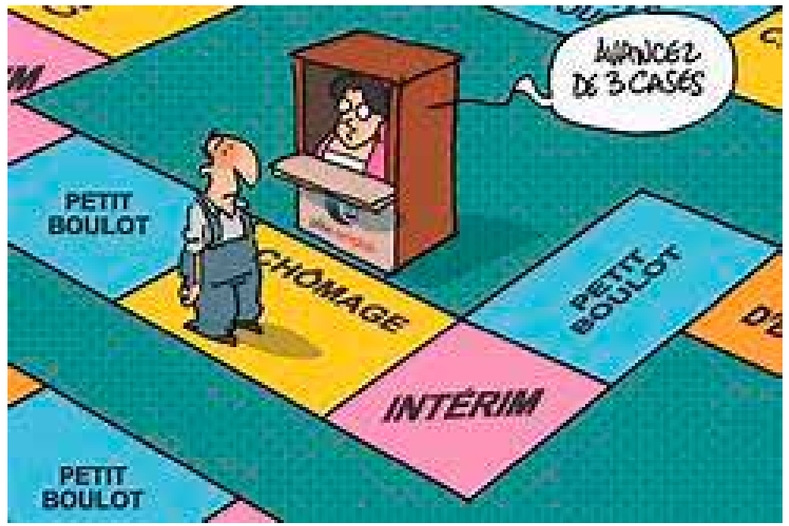

INFOS

www.facebook/CCEM.ca

Notre comité

Fondé par et pour des chômeurs et chômeuses du quartier Hochelaga-Maisonneuve en 1987, le comité chômage de l'Est de Montréal a comme mission de soutenir, d'informer et de défendre les personnes aux prises avec des questions et des problèmes de chômage.

Le comité est un organisme non-gouvernemental et sans but lucratif, géré par ses membres.

514 521 3283

Internet: **www.ccem.ca**
Courriel: **ccem@ccem.ca**

1691, boul. Pie-IX
(local 302)
Montréal, QC
H1V 2C3

BESOIN D'AIDE AVEC L'ASSURANCE-CHÔMAGE?

Consultation téléphonique

Notre service de consultation téléphonique est accessible du **mardi au jeudi** de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30.

Consultation sur rendez-vous

Pour nous rencontrer à notre local, vous devez d'abord nous en aviser par téléphone.

La situation pandémique se résorbant, mais pour des raisons sanitaires, nous serons encore en télé-travail pour une certaine partie du temps. Laissez nous un message, nous vous rappellerons rapidement dans la journée. Notre local est muni d'une table avec plexiglass pour une rencontre individuelle en sécurité si cela est requis. Masque obligatoire.

PROCUREZ-VOUS NOS AUTRES PUBLICATIONS

D'autres éditions de ***Notre chômedu*** sont disponibles sur notre site internet. Vous y trouverez également plusieurs éditions du journal ***Nos droits, nos luttes*** réalisé conjointement avec le Mouvement Action-Chômage de Montréal.

Consultez le site internet ***lemasse.org*** pour suivre les campagnes de notre regroupement national, le Mouvement autonome et solidaire des Sans-Emploi.

MASSE SANS-EMPLOI

Dans l'attente d'une réponse à votre demande d'assurance-chômage depuis des mois ?

Vous pensez être victime de fraude et vous êtes incapables de faire débloquer votre dossier chez Service Canada ?

FAUT QUE ÇA BOUGE !

Communiquez avec le groupe de défense de droits des chômeur.se.s de votre région et téléphonez à votre député fédéral afin de remédier à cette situation